NOTRE MINISTÈRE DU ROYAUME

MARS 1962 « Aie courage et que ton cœur soit ferme ! Espère en Jéhovah ! » — Ps. 27 : 14, AC. PARIS

PROPHÉTISONS AVEC L'ORGANISATION FIDÈLE DE DIEU

1 Quel privilège merveilleux est le nôtre de pouvoir prophétiser avec l'organisation de Dieu! Certes, nous n'avons pas le pouvoir de prédire l'avenir nous-mêmes mais, dirigés par la fidèle organisation de Jéhovah, nous faisons connaître ce que dit la Parole de Dieu concernant l'avenir; nous annonçons le Royaume de Jéhovah. Il fut prédit que ce message serait annoncé à notre époque et *Réveillez-vous!* s'est donné pour mission de diffuser ce message.

2 Deux mois de notre campagne d'abonnement sont déjà passés. Sommes-nous en bonne voie d'atteindre nos objectifs? En janvier, les proclamateurs dans le champ ont obtenu 3726 nouveaux abonnements. C'est un bon résultat. En tant que proclamateur d'assemblée, avez-vous obtenu un abonnement, la moitié de votre objectif? Les pionniers, en ont-ils obtenu dix, et les pionniers spéciaux quinze? Il faut du travail assidu pour y arriver mais quel bonheur de savoir que le message du Royaume pénétrera régulièrement dans les foyers des abonnés!

3 En plus de notre présentation de l'offre aux portes, nous avons la possibilité d'obtenir des abonnements grâce aux fiches d'abonnements expirés que la Société envoie; ne tardez pas à visiter ces anciens abonnés. Lorsque quelqu'un vous dit qu'il prendra l'abonnement plus tard, remplissez-vous sur-le-champ un bulletin d'abonnement? Cette fiche vous servira d'aide-mémoire et en vous voyant la remplir, la personne se rendra compte que vous prenez sa promesse au sérieux. Beaucoup de frères ont obtenu des abonnements en langues étrangères; n'oubliez donc pas de mentionner que *Réveillez-vous!* paraît en de nombreuses langues. Bien entendu, en cas de refus de l'abonnement, nous présenterons toujours les deux derniers numéros du périodique pour 0,50 NF.

OFFRE DE MARS

L'abonnement à « Réveillez-vous ! » et trois brochures, pour 5 NF.

THÈME

Prophétisons avec l'organisation fidèle de Dieu.—Ps. 86:2,12, Li.

4 Nous avons tous eu des entretiens très intéressants en présentant le dernier sermon «Qui sont les témoins de Jéhovah?» Un proclamateur nous a écrit ce qui suit: «Ce sermon éveille beaucoup d'intérêt et répond aux questions que les gens se posaient sur notre œuvre.» Le tract *Quelles sont les croyances des témoins de Jéhovah?* répond également à ces questions. L'utilisez-vous?

5 Il va de soi que les résultats seront d'autant plus grands qu'il y aura davantage de proclamateurs prononçant le sermon et présentant l'abonnement. C'est pourquoi *Notre Ministère du Royaume* présente ce mois-ci un sermon simplifié, ne comportant qu'un seul texte biblique, à l'intention des jeunes proclamateurs et des nouveaux. Nous emploierons le sermon en entier autant que possible, mais cette forme abrégée permettra à un plus grand nombre de proclamateurs de participer à la présentation des sermons. Les frères mûrs peuvent également l'utiliser avantageusement là où les personnes sont trop occupées pour écouter le sermon en entier.

6 Pendant que nous prophétisons avec l'organisation fidèle de Dieu, n'oublions pas que notre seul but n'est pas de diffuser des publications mais de diriger les brebis vers le culte de Jéhovah. Aussi devons-nous être toujours prompts à commencer des études bibliques et à instruire les personnes désireuses d'apprendre la vérité. Quel grand privilège de pouvoir accomplir cette œuvre et servir avec l'organisation de Jéhovah!

Augmentez le nombre de vos visites

1 Quand nous revenons pour cultiver l'intérêt des personnes de bonne volonté, nous manifestons notre amour pour les «brebis». Nous serait-il possible de témoigner encore plus d'amour à cet égard?

2 L'article intitulé «Les serviteurs de circonscription fourniront plus d'aide personnelle aux proclamateurs» dans *Notre Ministère du Royaume* de février, nous a montré que nous avons sérieusement besoin d'augmenter le nombre de nos visites. L'année dernière, les proclamateurs ont fait une moyenne de 3,7 visites par mois, et cette moyenne a très sensiblement augmenté depuis le début de la nouvelle année de service. L'article précité nous a fixé un objectif de six visites par proclamateur. Est-ce réalisable? Nous en sommes persuadés, car une étude biblique hebdomadaire nous procure quatre et parfois cinq visites dans le mois; il suffit de faire une ou deux visites de plus pour atteindre cet objectif.

3 Existe-t-il des possibilités de faire davantage de visites? Assurément! Nous plaçons beaucoup de publications (une moyenne mensuelle de 190.077 placements l'année dernière) et nous devrions maintenir cette bonne activité de diffusion. Mais au lieu de nous contenter de distribuer les publications, il faudrait prendre note fidèlement de chaque placement et, au bout de quelques jours ou d'une semaine au maximum, revisiter la personne pour l'aider à tirer le plus de profit possible de la publication obtenue, en l'étudiant avec elle. La Société reçoit souvent des lettres exprimant la joie que leurs rédacteurs ont eue à lire nos publications et se terminant ainsi: «Veuillez envoyer quelqu'un nous visiter.»

4 Le tableau ci-après présente l'analyse de l'activité des visites de toutes les assemblées de France.

L'ACTIVITE DES VISITES DES ASSEMBLEES DE FRANCE

Rapportant par proclamateur

Nb. d'ass.	moins de 3,7 visites 178 *	3,7 ou plus 117 **
Moy. par procl.	1-3,7 visites	3,7-10 visites

* 6 ass., 1-2 vis.; 172 ass., 2-3,7 vis.
** 100 ass., 3,7-5 vis.; 17 ass., 5-10 vis.

5 Où en est votre assemblée? Figure-t-elle parmi les 17 assemblées dont les proclamateurs font une moyenne de 5 à 10 visites par mois? Sa moyenne est-elle de 3,7 à 5 visites, comme c'est le cas de 100 assemblées? Ou bien, figure-t-elle parmi les 172 assemblées qui ont une moyenne de 2 à 3,7 visites? Se trouve-t-elle enfin parmi les 6 assemblées dont la moyenne mensuelle est de moins de 2 visites par proclamateur? Et quelle est votre moyenne personnelle, par rapport à celle de votre assemblée? Il faudra fournir des efforts constants pour maintenir une moyenne de 6 visites par proclamateur.

(Suite page 5, col. 2)

Préparez les nouveaux à prophétiser avec l'organisation de Dieu.

Vos réunions de service

PREMIERE REUNION

Thème: «Empare-toi de la vie éternelle.»

Cette réunion est expliquée dans *Notre Ministère* de février.

DEUXIEME REUNION

Thème: Prophétisons avec l'organisation fidèle de Dieu.

5 min: Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

10 min: Discours sur le thème du mois. (Voir le Bulletin 2/62, pages 38-49.)

15 min: Discussion par questions et réponses de l'article «Prophétisons avec l'organisation fidèle de Dieu».

23 min: Aidons tous les proclamateurs à utiliser le dernier sermon.

PRESIDENT (2 min.): Nous accomplissons un bon travail avec nos sermons de 3 à 8 minutes. Tous les frères qui peuvent les prononcer devraient continuer à le faire. A l'intention des proclamateurs nouveaux et peu expérimentés et des jeunes proclamateurs, qui n'arrivent pas à faire le sermon en entier, la Société a préparé un sermon simplifié qui pourra être employé au cours de la présente campagne. Nous espérons que cette forme abrégée du sermon permettra à davantage de proclamateurs de développer leurs capacités en vue de prononcer par la suite le sermon en entier.

PREMIERE SCENE (8 min.): A la fin de l'étude de livre d'assemblée, le conducteur demande aux assistants s'ils ont eu de bons résultats en présentant l'abonnement à *Réveillez-vous!*. Plusieurs proclamateurs racontent les succès qu'ils ont eus. Frère Aidant remarque que Pierrot Lejeune a l'air découragé. Ce jeune frère n'a pas encore obtenu d'abonnement et regrette de ne pas être capable de prononcer le sermon. Le conducteur lui suggère d'utiliser une forme simplifiée du sermon, de ne citer qu'un seul texte puis de faire la transition et de présenter l'abonnement. Après s'être présenté comme témoin de Jéhovah, il pourra dire: «Beaucoup de personnes se demandent pourquoi nous allons de porte en porte. La réponse se trouve dans Matthieu 24:14. [Lire ce passage.] Vous comprenez, nous désirons diffuser la bonne nouvelle du Royaume de Dieu et nous ne connaissons pas une meilleure méthode que de présenter ce périodique, intitulé *Réveillez-vous!*, qui annonce le Royaume de Dieu.» (La transition se fera par la présentation d'un article bien approprié, puis l'abonnement sera offert.) Le jeune frère reconnaît que cela ne serait pas difficile. On lui demande d'essayer. Il réussit; on le félicite.

PRESIDENT (1 min.): Grâce à ce sermon simplifié, beaucoup de jeunes proclamateurs pourront présenter l'offre du mois. Mais qu'en est-il des nouveaux? Ce sermon abrégé pourrait-il servir pour les préparer en vue du service?

DEUXIEME SCENE (5 min.): Fin d'une étude biblique avec M. Débonnaire. Le proclamateur enseignant explique quel grand bonheur on se procure en diffusant la bonne nouvelle (I Tim. 4:16). M. Débonnaire dit qu'il aimerait bien prendre part à l'œuvre mais il ne saurait présenter les sermons comme celui qui l'enseigne. Frère Aidant demande: «S'il n'y avait qu'un seul passage à citer, pensez-vous que cela vous serait plus facile?» Très certainement, répond-il. Ils discutent Matthieu 24:14 et la meilleure manière de présenter ce texte (les bonnes nouvelles se font de plus en plus rares à l'heure actuelle). Puis ils parlent de la transition et relèvent quelques points qui pourraient être mentionnés dans *Réveillez-vous!*. A présent, le nouveau proclamateur se sent prêt pour participer au service.

PRESIDENT (1 min.): Ce sermon simplifié peut servir dans un très grand nombre de cas. Voyons comment il peut servir là où la personne est très occupée.

TROISIEME SCENE (4 min.): Une femme vient à la porte, visiblement très affairée. Devant l'objection «Je suis occupée», frère Aidant dit: «Je vois que vous êtes très occupée et je serai très bref. Je ne voudrais pas vous quitter sans vous avoir communiqué une seule pensée, celle que nous trouvons dans Matthieu 24:14.» (Il lit le passage, explique brièvement le but de sa visite et présente l'offre.) Le président précise que si les circonstances ne permettent pas la présentation de l'offre, on peut toujours offrir les deux derniers numéros du périodique.

PRESIDENT (2 min.): Les nouveaux proclamateurs, les proclamateurs peu expérimentés, les jeunes proclamateurs, oui! tous pourront utiliser ce sermon simplifié en rapport avec l'offre de l'abonnement à *Réveillez-vous!*. Puisse Jéhovah bénir abondamment cette nouvelle disposition!

7 min: Paroles de clôture. (Faites quelques commentaires sur la phrase au bas de la première page, en rapport avec I Corinthiens 14:1.)

TROISIEME REUNION

5 min: Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

8 min: Nouvelles brèves et Avis.

12 min: Lecture de la lettre relative au service de pionnier; allocution encourageante basée sur les points principaux de la lettre.

13 min: «Présentation de la bonne nouvelle» — démonstration des points principaux.

12 min: «Augmentez le placement des périodiques» — Questions et réponses.

10 min: Paroles de clôture (et l'article «Que s'est-il passé en janvier?»).

QUATRIEME REUNION

5 min: Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

12 min: Rapport par le serviteur à l'école suite à son entretien avec le serviteur d'assemblée. Il présentera également les points traités dans l'article «Avis aux serviteurs à l'école», montrera les avantages de l'école et expliquera pourquoi tous devraient y assister régulièrement.

15 min: Questions et réponses: «Augmentez le nombre de vos visites».

18 min: Un proclamateur conduisant une étude avec une personne de bonne volonté qui serait prête pour sortir dans le champ, demande au serviteur aux études bibliques quelle serait la meilleure méthode pour préparer cette personne et l'inviter à sortir au mois d'avril. Le serviteur rappelle et démontre les points principaux donnés dans *Notre Ministère* de novembre 1961, sous le titre «Vos réunions de service», 2°, 3° et 4° réunions, sur la manière de travailler pour l'accroissement.

10 min: Paroles de clôture. (Faites quelques remarques sur la phrase au bas de la page 4, en rapport avec I Timothée 6:19.)

CINQUIEME REUNION

5 min: Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

12 min: Questions et réponses: «Comment aider les nouveaux à remettre un rapport».

23 min: Aidons tous les proclamateurs à remettre régulièrement un rapport.

PRESIDENT (3 min.): Le surveillant de l'assemblée explique pourquoi tous devraient participer au service chaque mois. L'irrégularité de certains lui donne des soucis car il aime ces proclamateurs. Dans le désir de les aider à sortir régulièrement, il est allé en visiter quelques-uns et il a pu les aider à surmonter les obstacles. Il se peut que les mêmes obstacles en empêchent d'autres de sortir et que ces frères puissent profiter des entretiens qu'il a eus avec ceux qu'il a visités. «D'abord, j'ai visité frère Oublieux.» (Ici commencent les démonstrations expliquées ci-dessous.)

DEMONSTRATIONS (18 min.): Frère Oublieux est bien intentionné mais il laisse passer tout un mois et oublie de remettre son rapport. Le surveillant lui explique que c'est une question de discipline personnelle; il montre l'utilité des rapports hebdomadaires et suggère que le frère remette son rapport chaque dimanche, à la réunion. «Oublieux» remercie le surveillant de ses conseils et dit qu'à l'avenir il sera heureux de remettre un rapport chaque semaine. Le surveillant montre brièvement pourquoi tous les frères devraient remettre régulièrement leur rapport.

Maintenant il s'entretient avec

(*Suite page 5, col. 1*)

Une disposition nouvelle pour les pionniers

Notre Ministère du Royaume de janvier 1962 a montré que le pourcentage des proclamateurs servant dans les rangs des pionniers réguliers, était tombé à 1,1. La Société apprécie beaucoup l'excellent travail accompli par les pionniers. Il est facile de comprendre qu'un pionnier travaillant 100 heures par mois, accomplit en fait le travail de dix proclamateurs d'assemblée qui, en moyenne, travaillent environ dix heures par mois. Un pionnier spécial accomplit un travail de prédication équivalent à celui de quinze proclamateurs d'assemblée. Les pionniers et les pionniers spéciaux accomplissent ainsi un travail très important, et pour cela il faut du temps.

La joie que ces pionniers retirent en accomplissant cette œuvre bénie est dix ou quinze fois plus grande que celle d'un proclamateur d'assemblée, car ils passent beaucoup plus de temps à ce service important. Ils rencontrent plus de personnes, ont davantage de faits de prédication et ont des rapports plus heureux avec autrui. Ce privilège de service est offert à toute personne vouée, et chacun devrait l'envisager.

Il y a quelques années, la Société a rattaché plus étroitement les pionniers aux assemblées locales, en faisant en sorte qu'ils puissent se procurer désormais leurs livres, brochures et périodiques auprès de l'assemblée, s'ils travaillaient dans le territoire d'une assemblée. De cette manière, la Société a pu fermer ses comptes avec les pionniers.

Plus tard, la Société a trouvé nécessaire que le comité de service de l'assemblée donne son approbation à toute demande d'entrée au service de pionnier, et ceci a beaucoup aidé la Société à avoir de meilleurs représentants dans les rangs des pionniers. Bien que ces dispositions aient rapproché davantage les pionniers de l'assemblée, ce rapprochement n'est pas suffisant.

Considérez un peu la chose sous cet angle: Actuellement, l'activité des pionniers n'est pas surveillée comme celle des autres proclamateurs par le surveillant d'assemblée. Cependant, chaque individu dans l'organisation désire sûrement être placé directement sous la surveillance d'un berger responsable. Si le pionnier était lié plus étroitement à l'assemblée locale, il pourrait bénéficier de la surveillance, de l'aide et de la direction d'un surveillant. Les serviteurs d'assemblée reçoivent actuellement une formation à l'Ecole du ministère du Royaume et cela leur permet de mieux surveiller les pionniers et les proclamateurs d'assemblée.

Jusqu'à présent, les pionniers envoyaient leurs rapports directement à la Société qui était seule à savoir ce qu'ils faisaient, mais qui ne savait pas *comment* ils travaillaient. La Société a le sentiment qu'il vaudrait mieux que tous les pionniers, réguliers, de vacances ou spéciaux, fassent partie de l'assemblée avec laquelle ils travaillent, et viennent sous la direction du serviteur d'assemblée. Ceci permettra au serviteur de l'assemblée locale de surveiller convenablement toute l'activité accomplie dans son territoire, que ce soit celle des proclamateurs ou des pionniers. Il pourra ainsi donner des conseils utiles et une aide spirituelle aux pionniers, comme aux proclamateurs d'assemblée.

LES PIONNIERS DEVIENNENT UNE PARTIE DE L'ASSEMBLEE LOCALE

A partir du 1er avril 1962, tous les pionniers travaillant dans le territoire d'une assemblée, qu'ils soient réguliers, de vacances ou spéciaux, remettront leur carte de rapport mensuel au serviteur de l'assemblée locale. Une Fiche du proclamateur sera établie pour chaque pionnier. Le rapport du pionnier sera indiqué chaque mois sur sa Fiche du proclamateur. Après avoir indiqué les renseignements sur la Fiche du proclamateur, le serviteur d'assemblée placera ses initiales sur la carte de rapport du pionnier ou du pionnier spécial en dessous de la colonne des heures. Ceci montrera à la Société que le rapport est passé entre les mains du serviteur d'assemblée et a été inscrit sur la Fiche du proclamateur. Les Fiches du proclamateur pour tous les pionniers seront placées alphabétiquement, derrière les fiches des proclamateurs actifs de l'assemblée.

Après avoir noté le rapport du pionnier sur sa Fiche du proclamateur, le serviteur d'assemblée enverra immédiatement par la poste la carte de rapport du pionnier à la Société. Veuillez faire cela au plus tard le troisième jour du mois. S'il y a plusieurs pionniers dans l'assemblée, toutes les cartes pourront être mises dans une seule enveloppe envoyée à la Société et sur laquelle on marquera dans le coin inférieur gauche «Rapports». Ceci permettra d'économiser des timbres-poste. La Société a l'intention d'imprimer et d'envoyer à chaque assemblée une certaine quantité d'enveloppes qui seront utilisées pour envoyer les rapports des pionniers à la Société. Si vous avez besoin d'enveloppes, vous pourrez les commander sur la feuille de commande habituelle. S'il n'y a qu'un seul pionnier dans l'assemblée, le serviteur d'assemblée collera un timbre-poste sur la carte et l'enverra immédiatement à la Société sans la mettre sous enveloppe.

Pour que la Société puisse compléter le rapport du service du champ et le publier dans *Notre Ministère du Royaume* chaque mois, il est nécessaire qu'elle reçoive tous les rapports dès le début du mois. Par conséquent, les rapports des pionniers réguliers, de vacances et spéciaux devraient être postés au plus tard le troisième jour du mois. Si le rapport de l'assemblée est prêt à être envoyé, faites-le en même temps. Autrement, il peut être envoyé séparément, au plus tard le 5 du mois. Il faut du temps pour totaliser un rapport mensuel pour près de 350 assemblées et plus de 300 pionniers.

A l'avenir, aucune carte de rapport ne sera envoyée directement aux pionniers et aux pionniers de vacances. Ceux qui travaillent dans le territoire d'une assemblée recevront du serviteur d'assemblée leurs cartes de rapport mensuel ainsi que les autres fournitures, à la table des publications. (Les pionniers spéciaux recevront leurs feuilles de rapport directement de la Société une fois par an étant donné qu'ils ont des formulaires spéciaux, limités en nombre, et qu'ils sont généralement désignés pour travailler des territoires isolés.) Le serviteur d'assemblée veillera toujours à avoir des fournitures suffisantes pour tous les pionniers réguliers et de vacances travaillant dans son territoire.

La Société continuera de garder une fiche individuelle pour chaque pionnier régulier, de vacances, ou spécial et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de tous les rapports au bureau de la Société.

Tous les pionniers continueront d'être nommés par la Société et recevront leur nomination de la Société, comme par le passé, mais ils seront maintenant placés sous la direction d'un surveillant dans le territoire d'une assemblée. Evidemment, les pionniers travaillant dans un territoire isolé non attribué à une assemblée, recevront directement leur nomination comme auparavant. Les pionniers et pionniers spéciaux travaillant un secteur isolé recevront également leurs fournitures directement de la Société, et ils enverront leurs rapports directement à la Société jusqu'à ce qu'une assemblée soit formée dans le territoire isolé. Ils passeront alors sous la disposition d'assemblée, s'ils restent dans ce territoire.

LE FICHIER DES FICHES DU PROCLAMATEUR

Si un membre de l'assemblée devient pionnier, sa Fiche du proclamateur sera enlevée du fichier des proclamateurs et sous la rubrique «Observations», on écrira «Pionnier régulier» sur la ligne correspondant au mois où il commence ce service. La fiche sera ensuite placée dans la section «pionniers» du fichier des Fiches du proclamateur. Si quelqu'un est transféré des rangs des proclamateurs d'assemblée à ceux des pionniers de vacances, on procédera de même. L'inverse est également vrai. Si quelqu'un quitte le service de pionnier, le serviteur d'assemblée transférera la fiche du pionnier régulier, de vacances ou spécial dans le fichier des proclamateurs réguliers et il fera une annotation indiquant que la personne est maintenant un proclamateur d'assemblée, dans la colonne «Ob-

servations» en regard du mois où le changement a lieu.

14 Le serviteur d'assemblée est toujours averti par la Société quand un nouveau pionnier est désigné pour travailler dans le territoire de l'assemblée, et il est aussi avisé quand un pionnier est enlevé de la liste, si bien qu'il peut faire les rectifications nécessaires dans son fichier des Fiches du proclamateur et garder ainsi ses fiches en bon ordre.

15 Un autre avantage de placer les pionniers sous la surveillance du serviteur d'assemblée réside dans le fait que le serviteur d'assemblée pourra ainsi voir ce que chaque pionnier accomplit dans le territoire attribué à son assemblée. A partir du moment où le pionnier commence son service, le surveillant pourra observer tout le bon travail que le pionnier accomplit dans le ministère et il pourra parler au pionnier de ses participations au programme des réunions de service. Il se peut que le pionnier accomplisse un excellent travail dans certaines branches du service, et si cela est pratique pour le pionnier, le serviteur d'assemblée peut prendre des dispositions pour que le pionnier apporte parfois son aide aux centres de service et aux nouveaux proclamateurs qui débutent dans le service du champ. Une meilleure coopération entre les proclamateurs et les pionniers peut être réalisée. De temps à autre, certaines réunions de service spéciales sur le service de pionnier sont organisées. Le serviteur d'assemblée saura quels pionniers utiliser pour traiter les différentes parties du programme, en rapport avec leurs capacités d'accomplir le travail du champ. On peut souvent les employer dans les démonstrations et dans les participations au programme des réunions de service, tout comme les autres proclamateurs. De cette manière, ils se sentiront davantage une partie de l'assemblée, et c'est ainsi qu'il devrait en être.

16 Si le serviteur d'assemblée constate qu'un pionnier passe beaucoup de temps, mais n'a pas beaucoup de résultats, il pourra conseiller ce pionnier étant donné qu'il a accès à son rapport dans le fichier, et il pourra vérifier ses progrès chaque mois, et lui accorder l'aide nécessaire, tout comme il le fait pour les autres proclamateurs. Il se peut qu'il y ait un bon proclamateur régulier qui pourrait aider ce pionnier dans ses sermons, dans les visites et les études bibliques ou encore dans les placements de publications. Quand une personne passe une centaine d'heures dans le champ chaque mois, elle désire utiliser son temps sagement et efficacement. Un surveillant désire que les pionniers croissent vers la maturité, tout comme il veut voir le reste de l'assemblée faire de même. S'il trouve qu'un pionnier place beaucoup de publications, mais a des difficultés pour commencer des études, il se peut qu'un bon proclamateur dans l'assemblée pourrait aider le pionnier. Peut-être le pionnier commence-t-il plus d'études qu'il ne peut en conduire; certaines de ces études peuvent être remises à des proclamateurs d'assemblée. Il existe de merveilleuses occasions pour que les proclamateurs et les pionniers travaillent ensemble afin de desservir le territoire avec le message du Royaume. De nombreux bienfaits résulteront, à la fois pour les pionniers et les proclamateurs, de cette disposition qui relie les pionniers directement à l'assemblée locale dans le territoire de laquelle ils travaillent.

17 Nous prions Jéhovah que ses abondantes bénédictions accompagnent cette disposition. Quand le serviteur de circonscription visitera une assemblée, il pourra vérifier les fiches des pionniers en même temps qu'il examine les fiches des proclamateurs de l'assemblée. Le serviteur de circonscription continuera de se réunir avec les pionniers le mardi après-midi et accordera l'aide personnelle nécessaire pendant la semaine de sa visite. Les bons pionniers pourront assister le serviteur de circonscription dans l'exécution de ses plans d'aide aux proclamateurs d'assemblée, si cela est souhaité et pratique pour le pionnier. Nous désirons aider les personnes à vivre.

18 Vous serez intéressés de savoir que le tableau pour l'année de service 1963 montrera également quelques réalisations des pionniers dans le territoire de l'assemblée; le serviteur d'assemblée en discutera à la fin de chaque mois.

DAVANTAGE DE PIONNIERS

19 Afin d'en aider davantage à apprécier le privilège du service de pionnier et à prendre leurs dispositions pour entrer dans ce service, les assemblées de circonscription qui ont commencé en février parleront du service de pionnier. Les serviteurs de circonscription et de district se réuniront le samedi après-midi avec les proclamateurs d'assemblée qui s'intéressent au service de pionnier. Les pionniers peuvent aussi y assister s'ils pensent que cela leur sera utile. Cette réunion a pour but de donner l'occasion aux proclamateurs d'assemblée de poser des questions sur le service de pionnier, et d'y trouver les réponses. Des suggestions sur l'emploi du temps pourront être faites, montrant comment l'on peut arranger ses affaires pour entrer dans le service de pionnier. Il se peut que votre problème y soit résolu si vous pensez au service de pionnier. Plus vous passerez de temps à la prédication de la bonne nouvelle du royaume de Dieu, plus vous retirerez de joie du service et plus vous serez une bénédiction pour les autres. Les proclamateurs devraient toujours se sentir libres de parler avec le serviteur d'assemblée ou de circonscription au sujet du service de pionnier.

20 Chaque assemblée fera bien de travailler en vue d'atteindre ce but: 5 pour cent des proclamateurs de l'assemblée dans le service de pionnier. Ceci serait magnifique pour l'œuvre du témoignage dans votre territoire. Considérez les faits suivants: Si une assemblée a cent Fiches du proclamateur dans son fichier, proclamateurs et pionniers, et que 5 pour cent des proclamateurs sont dans le service de pionnier, cela veut dire qu'il y a quatre-vingt quinze proclamateurs, travaillant environ 10 heures en moyenne par mois; ces proclamateurs passeraient 950 heures dans le service de prédication dans ce territoire. Si 5 pour cent sont pionniers, cela veut dire que les cinq pionniers, travaillant chacun 100 heures, feront 500 heures de travail dans ce territoire. On trouvera ainsi beaucoup plus de personnes de bonne volonté, on entendra un «VIENS» plus vigoureux dans votre territoire. En réalité, cela veut dire que si 5 pour cent des proclamateurs de l'assemblée étaient pionniers, nous donnerions un témoignage de 50% plus grand au sujet du Royaume dans le territoire de l'assemblée.

21 Tous les proclamateurs devraient réfléchir sérieusement à cette question. Notre travail consiste à prêcher la bonne nouvelle. Que nous soyons proclamateurs d'assemblée, ou pionniers, nous avons la responsabilité de veiller à ce que cette bonne nouvelle du Royaume soit prêchée dans le monde entier en témoignage à toutes les nations, et ensuite viendra la fin.

LE SERVICE DE PIONNIER DE VACANCES

22 Peut-être ne pouvez-vous pas être pionnier régulier toute l'année, mais seulement pendant un ou deux mois de l'année vous pouvez être pionnier de vacances. Les serviteurs d'assemblée continueront d'encourager les proclamateurs à entrer dans le service de pionnier de vacances. En plus de la période de vacances pour chaque individu et pour chaque famille, beaucoup de proclamateurs sont maintenant pionniers de vacances pendant la saison morte de leur travail séculier. Les ménagères peuvent le faire à différentes époques de l'année. Les personnes n'ayant pas une trop bonne santé peuvent parfois passer un ou deux mois dans le service de pionnier chaque année. Les proclamateurs en âge d'aller à l'école, peuvent passer leurs vacances d'été dans le service de pionnier de vacances, ainsi que pendant les autres congés de l'année. Un certain nombre de proclamateurs d'assemblée prennent leurs dispositions pour être pionniers de vacances la semaine de la visite du serviteur de circonscription dans l'assemblée. Le service de pionnier de vacances a été pour beaucoup un tremplin pour entrer dans le service de pionnier. Ils goûtent aux joies du service à plein temps, et il en est résulté que des centaines sont devenus des pionniers réguliers. Parfois, en étant pionnier de vacances pendant un mois ou deux, cela signifie que la personne place beaucoup de publications supplémentaires et commence beaucoup de nouvelles études au point que cela l'aide à continuer à

rester un excellent proclamateur pour le reste de l'année. Cela aide donc à avancer vers la maturité. Ce service vous aidera à saisir fermement la vie éternelle.

UTILISEZ SAGEMENT LE TEMPS QUI RESTE

23 Nous savons tous que cette génération arrive rapidement à sa fin. Le temps s'écoule. Le vieux monde est endormi et ne désire pas être mis au courant de la proximité de la fin de ce monde. Il y va de notre vie d'agir différemment! La voie de la sagesse est certainement celle qui consiste maintenant à déployer plus que jamais notre amour et notre appréciation pour Jéhovah Dieu en participant aussi pleinement que possible à la prédication de la bonne nouvelle, en tant que peuple voué à Jéhovah. Nous voulons faire convenablement l'œuvre de Jéhovah dans ces derniers jours.

24 Parmi toutes les personnes, nous sommes celles qui aimons la vie et nous pouvons saisir fermement la vie éternelle à laquelle nous avons été appelés en étant de bons proclamateurs d'assemblée ou de bons pionniers. Le pionnier, c'est un fait certain, aura plus de joie à cause du fait qu'il peut consacrer plus de temps dans l'activité de la prédication et de l'enseignement. Cependant, quoi que vous soyez, soyez un bon serviteur qui rend l'adoration véritable au Seul Souverain. Laissez-vous aider par les serviteurs de district et de circonscription. Permettez au surveillant ou à tout proclamateur mûr de votre assemblée de vous aider à avancer vers la maturité. La maturité est indispensable pour obtenir la vie éternelle. Que chacun de nous écoute les paroles de Paul: «Je cours droit au but pour le prix de l'appel céleste de Dieu dans le Christ Jésus. Nous tous donc qui sommes parfaits (mûrs, *NW*), ayons ce sentiment; et si en quelque chose vous avez un autre sentiment, cela aussi Dieu vous le révélera; cependant, dans les choses auxquelles nous sommes parvenus, marchons dans le même sentier.» — Phil. 3:14-16, *Da.*

VOS REUNIONS... (*Suite*)

sœur Pasdaide. Elle dit qu'elle aimerait sortir plus souvent mais elle ne se sent pas qualifiée pour aller seule. Le surveillant est sûr que sœur Mûre serait heureuse de l'aider. Il suggère qu'elles sortent ensemble le dimanche. Sœur Pasdaide hésite; son mari n'est pas dans la vérité; elle aurait des difficultés. Samedi serait beaucoup plus facile. Le surveillant demandera à sœur Mûre de l'accompagner le samedi. Il donne à sœur Pasdaide une présentation du périodique à préparer. Elle est reconnaissante et très heureuse à la pensée d'être aidée. (Résumez les points et invitez les proclamateurs qui se trouvent dans le même cas à venir vous voir après la réunion.)

A présent, il parle à sœur Beaucoup d'Enfants. Avec cinq enfants, elle a du mal à trouver le temps de sortir dans le champ. Le surveillant dit qu'il y a une autre sœur dans le quartier qui a le même problème, ayant quatre enfants. Il suggère que les deux sœurs coopèrent ensemble pour pouvoir sortir à tour de rôle. Elle trouve la suggestion excellente et dit qu'elle se mettra immédiatement en rapport avec l'autre sœur pour qu'elles puissent s'organiser en conséquence. (Donnez un bref résumé, et montrez les avantages d'un tel arrangement.)

Ensuite, le surveillant demande à frère Peu de Service pourquoi il n'a pas remis un rapport le mois dernier. Le frère répond qu'il n'avait fait qu'une heure et que cela ne valait pas la peine de remettre un rapport pour si peu. A l'aide de la comparaison de la pauvre veuve (Marc 12:41-44), le surveillant lui explique que Jéhovah accepte le service que nous pouvons faire raisonnablement. Souvent, une bonne organisation personnelle nous permet de faire davantage (Eph. 5:15,16). Il lui montre qu'une demi-heure de service avant l'étude de livre chaque semaine, ajouterait deux heures à son rapport mensuel. Le frère admet qu'il pourrait faire plus et dit que maintenant il voit pourquoi il faut remettre régulièrement un rapport. Il remercie le surveillant de ses suggestions. (Montrez l'utilité d'une organisation personnelle raisonnable, suivant les possibilités de chacun.)

Le surveillant demande à frère Confiant comment il se fait que le mois passé il n'a pas remis de rapport. Confiant exprime son étonnement et dit: «Je suis pourtant sorti et j'ai remis mon rapport.» Le surveillant lui fait remarquer, avec tact, qu'aucun rapport n'a été reçu portant son nom. Le frère répète: «Je suis sûr et certain que j'ai remis un rapport.» Le surveillant lui montre plusieurs fiches de rapport sans nom. Frère Confiant avoue timidement que l'une d'entre elles est à lui. Il fera plus attention à l'avenir. (Montrez l'importance des rapports prompts et complets.)

PRESIDENT (2 min.): Cette aide, donnée avec amour, continuera à être prodiguée pour permettre à tous les proclamateurs de sortir chaque mois. Si tous participent régulièrement au service, nous atteindrons nos 20 pour cent, mais, plus important encore, nous sauverons des vies (Rom. 10:8-10).

10 min: «Etes-vous prêt pour avril?» — entretien plein de vie entre deux proclamateurs zélés.

10 min: Paroles de clôture. (Faire quelques commentaires sur l'article «La régularité dans le ministère».)

PREMIERE REUNION D'AVRIL

5 min: Paroles d'ouverture, texte et commentaires.

50 min: «Une disposition nouvelle pour les pionniers». Posez des questions, comme à l'étude du *Bulletin.* Des réponses et des démonstrations seront données par un groupe de serviteurs et de pionniers assis sur l'estrade. Ils se prépareront bien à l'avance. Certaines questions appropriées peuvent également être posées à l'auditoire. Tous les paragraphes seront lus. Stimulez l'intérêt pour le service de pionnier.

5 min: Paroles de clôture.

AUGMENTEZ LE... (*Suite*)

6 Pour nous permettre de participer pleinement et efficacement à cette manifestation de l'amour, considérons les points suivants: N'oublions pas 1) de noter tous nos placements; 2) de prendre part chaque semaine, d'une manière ou d'une autre, à l'activité des visites; participons, si possible, à la soirée des visites organisée dans notre centre de service et passons la troisième heure le dimanche matin à faire des visites; 3) de nous efforcer de commencer au moins une étude biblique à domicile et de la conduire chaque semaine. Le serviteur aux études bibliques et les conducteurs montreront le bon exemple dans cette partie du ministère et travailleront avec les proclamateurs désireux d'être aidés. N'hésitez donc pas à réclamer l'aide de ces frères. Le serviteur de circonscription vous aidera également dans vos visites.

7 Si chacun augmente le nombre de ses visites, cette partie du ministère s'améliorera rapidement. Chaque proclamateur est invité à participer pleinement à ce service d'amour et à conduire ainsi les personnes de bonne volonté vers le chemin de la vie.

TEXTES POUR AVRIL

1	Gal. 5:22	3/61 - 13/22,23
2	II Pierre 2:9	4/61 - 43/11
3	Luc 8:14	7/61 - 41/34
4	Eph. 4:11,14	8/61 - 9/17
5	I Cor. 10:24	10/61 - 8/15
6	I Tim. 4:16	10/61 - 35/15
7	Héb. 12:1	11/61 - 38/9,8
8	Mat. 25:32	6bis/61 - 16/31,32
9	Héb. 2:1	9/61 - 36/23
10	Prov. 16:18	1/62 - 15/7,8
11	Zach. 4:6	9/61 - 13/24,23
12	Gal. 5:22	3/61 - 16/28
13	Mat. 6:19-21	12bis/61 - 3/3
14	Actes 8:4	7/61 - 12/21
15	Ex. 12:26,27	8/61 - 31/13,14
16	Eph. 4:16	8/61 - 8/14,16
17	Apoc. 5:12	1/62 - 30/11,12
18	Job 27:5	1/62 - 4/7-9
19	Actes 2:42	11/61 - 33/27,28
20	I Cor. 9:19	12bis/61 - 9/13
21	Phil. 1:27,28	11/61 - 14/4,5
22	Mat. 24:14	1/62 - 40/12
23	Prov. 10:1	8/61 - 35/18
24	Eccl. 7:8,9	9/61 - 6/11,14
25	Ps. 106:5	10/61 - 4/6,7
26	Ps. 84:8	12/61 - 11/23;13/3-5
27	Mat. 25:23	12bis/61 - 15/5
28	Job 37:14	1/62 - 6/12,13
29	Apoc. 4:11	1/62 - 28/8
30	Prov. 15:22	9/61 - 37/24,25

La première référence indique le numéro du *Bulletin,* la seconde la page et le paragraphe.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE

Comment aider les nouveaux à remettre un rapport

1 Chaque année, des milliers de personnes font leurs premiers pas dans le ministère. Nous avons la joie d'aider nos étudiants à apprécier ce privilège; il est également de notre devoir de nous assurer qu'ils comprennent ce que la Bible dit concernant la vie privée de ceux qui portent le nom de Dieu. Il ne nous appartient pas de nous ingérer dans les affaires personnelles des gens mais nous devrions leur montrer ce que disent les Ecritures à propos de l'honnêteté, les rapports sexuels et l'ivrognerie. Ceux qui conforment leur vie aux enseignements bibliques et qui désirent sincèrement servir Jéhovah, devraient être encouragés dans ce sens.

2 Les personnes qui prennent part au service devraient vraiment désirer servir Jéhovah et comprendre le but de notre ministère. A partir du moment où elles participent activement au témoignage, elles devraient être invitées à remettre un rapport.

3 Les parents chrétiens amènent leurs enfants dans le champ. Ils se posent souvent la question suivante: «Quand dois-je inviter mes enfants à remettre un rapport?» Il n'y a pas de limite d'âge, mais si un enfant sait ce qu'il fait et participe au témoignage parce qu'il désire le faire, on peut compter son rapport. Une fois qu'un enfant a commencé à remettre un rapport, les parents devraient l'aider à sortir chaque mois.

4 Les personnes chez qui vous conduisez vos études bibliques sortiront-elles au mois d'avril? La réponse dépend de vous-même, dans une large mesure. Posez-vous les questions suivantes: Est-ce que je les ai amenées à la Salle du Royaume? Leur ai-je expliqué l'organisation et ses activités? Est-ce que j'ai éveillé en elles le désir de communiquer à autrui les bonnes choses apprises? Leur ai-je montré ce qu'elles peuvent dire aux portes, comme le sermon simplifié donné sous le titre «Vos réunions de service»? Est-ce que je les ai invitées à m'accompagner dans le champ, fixant un rendez-vous précis et leur disant à l'avance dans quelle branche du ministère nous allons travailler? Aidez les personnes de bonne volonté à prendre part au service en avril et à servir Jéhovah régulièrement par la suite.

Augmentez le placement des périodiques

1 «Réveillez-vous!» joue un rôle important pour aider les témoins de Jéhovah à annoncer la domination du Royaume de Dieu ainsi que les merveilles de la création. «Réveillez-vous!» se fait aussi le champion de la liberté pour tous, consolant les affligés, réconfortant tous les cœurs abattus par les échecs d'un monde corrompu, en reflétant la sûre espérance de l'instauration d'un monde nouveau.

2 Nous remarquons donc que l'activité avec les périodiques est une partie très importante du ministère du Royaume afin que cet auxiliaire biblique puisse jouer son rôle. Sa diffusion dans notre pays est bonne. Les proclamateurs, qui sont encouragés à placer 12 exemplaires par mois pour atteindre l'objectif, en placent en moyenne 10,4. C'est un bon chiffre qui prouve que tous apprécient la diffusion de ce périodique. Mais que faisons-nous individuellement pour augmenter sans cesse cette diffusion?

3 Conscient de tout ce que les périodiques peuvent apporter aux lecteurs, chacun devrait prendre part régulièrement à leur diffusion. Vous êtes-vous réservé quelque temps chaque mois, même chaque semaine, pour cette activité importante? Atteignez-vous régulièrement votre chiffre de diffusion? Faites-vous quelque chose pour atteindre et même dépasser chaque mois l'objectif des 12 périodiques? Ce sont autant de questions que nous pouvons nous poser en étudiant cet article.

4 Il est certain que nous pouvons apporter de grandes améliorations dans la diffusion des périodiques qui est devenue une partie importante de notre ministère. Il nous faut reconnaître que l'activité de diffusion est facile et agréable, c'est une activité accessible à tous les proclamateurs du Royaume, car elle ne demande pas une somme importante de connaissance. Le plus souvent, c'est dans l'activité de diffusion des périodiques de maison en maison que nous obtenons les meilleurs résultats. Trente à soixante secondes suffisent généralement pour faire cette offre, et une présentation aussi brève permet d'atteindre davantage de foyers. Pour améliorer constamment votre ministère dans cette forme d'activité, tenez compte des suggestions et conseils donnés dans différents «*Notre Ministère*» pour la présentation attrayante et efficace des périodiques, mettant ainsi le maximum de chances de votre côté pour le succès de votre présentation.

5 De nombreux facteurs interviennent pour une présentation efficace. Tout d'abord soyez amical, ayez un sourire aimable, une intonation agréable de la voix. Soyez enthousiaste pour les périodiques présentés, montrant que vous êtes convaincu de leur importance. Cela exige donc de votre part une bonne connaissance du contenu des numéros que vous présentez, et ainsi vous serez vous-même convaincu qu'ils sont profitables à la personne. C'est pourquoi il vous faut lire chaque numéro d'un bout à l'autre. Lors de la présentation, parlez clairement et sans précipitation, avec une bonne articulation. Parlez d'un seul sujet et reliez-le au périodique. Mettez en valeur un seul article. Il devrait avoir un rapport direct avec le sujet traité. Ouvrez le périodique à la page de l'article. Faites un bon usage des illustrations. Appliquez le sujet à votre interlocuteur et montrez la valeur de l'article. Tendez les périodiques à la personne quand vous les lui présentez, mais non d'une manière autoritaire. Préparez la voie pour votre prochaine visite et promettez à la personne de revenir avec les numéros suivants. Ayez une conclusion aimable, positive, même en cas de refus des périodiques. Prenez note de tous les placements et retournez visiter les personnes.

6 Si pour une raison quelconque vous ne pouvez participer à la journée des périodiques, prenez vos dispositions pour avoir votre propre journée des périodiques. Demandez un territoire personnel pour l'activité de diffusion et travaillez-y chaque semaine. Cela peut se faire tous les jours, sauf le dimanche. Pour augmenter votre placement, la chose importante est la régularité; le placement d'un minimum de 3 périodiques par semaine, permet d'atteindre et même de dépasser facilement les 12 périodiques par mois.

7 Après le travail de maison en maison, il y a d'autres occasions qui permettent de placer les périodiques et d'atteindre l'objectif: L'établissement d'une route de périodiques, le placement dans les visites et les études bibliques quand les personnes ne sont pas abonnées, lorsque l'offre courante n'est pas acceptée dans le travail de maison en maison avec le sermon, en apportant les numéros des périodiques aux abonnés jusqu'à ce que leur abonnement leur parvienne par la poste, dans l'activité avant l'étude de livre de l'assemblée, après l'école pour les enfants, et dans les témoignages accidentels. Nombreuses sont donc les possibilités que nous avons de présenter «Réveillez-vous!» et de le faire apprécier.

8 Un dernier point est encore important. Pour atteindre et même dépasser l'objectif suggéré, il importe d'avoir chaque mois à sa disposition un nombre suffisant de périodiques. Faites en sorte d'établir votre commande en conséquence afin que vous receviez le nombre d'exemplaires voulus et prenez vos dispositions pour que tous soient placés dans l'exercice de votre ministère. Ne les laissez pas se périmer à votre domicile, mais diffusez-les en accord avec les suggestions données ci-dessus.

9 Avec l'aide des serviteurs, principalement du serviteur au territoire et aux périodiques, et des conducteurs qui donneront l'exemple en participant régulièrement à la diffusion des périodiques, un grand témoignage sera rendu à l'aide de «Réveillez-vous!». Etudiez sérieusement les suggestions présentées; la mise en application apportera d'excellents résultats. Plus grande sera la participation de tous, plus élevé sera le chiffre de périodiques placés et plus important sera le témoignage rendu à la gloire de Jéhovah.

18.786 - 98 : 107 discours du protestantisme

Êtes-vous prêt pour avril ?

1 Nous voici presque arrivés au mois d'avril! Sommes-nous tous prêts? Avril est toujours un mois d'activités spéciales et de bénédictions spéciales, n'est-il pas vrai? Nous désirons tous participer pleinement à l'activité prévue, c'est pourquoi nous devons nous y préparer dès maintenant. Mais comment?

2 D'abord, en nous traçant un emploi du temps qui nous permettra d'assister à toutes les réunions et de prendre pleinement part aux différentes activités du champ. L'année dernière, beaucoup de frères sont parvenus à ce résultat en devenant des pionniers de vacances en avril. Comptez-vous le faire cette année?

3 Le 8 avril, nous nous réunirons tous pour écouter le discours public spécial intitulé «La chrétienté a trahi Dieu! Après sa chute, qu'arrivera-t-il?» Et le 17 avril, nous serons réunis pour la Commémoration, la réunion la plus importante de l'année. Il y a beaucoup de choses à préparer car nous désirons voir toutes les personnes de bonne volonté assister à ces deux réunions spéciales. Pour nous aider, le serviteur aux comptes va établir des fiches pour tous les abonnés du territoire et les remettre aux proclamateurs qui ont obtenu ces abonnements. Puis, à partir du 1er avril, nous nous occuperons tous à visiter ces personnes et à leur donner l'invitation à la Commémoration et la feuille d'invitation à la conférence spéciale.

4 En avril, nous présenterons le numéro spécial de *Réveillez-vous!* (celui du 8 avril). Tous les frères et toutes les personnes de bonne volonté seront invités à participer à la diffusion de ce numéro. Il sera intitulé «Le protestantisme devant Dieu» et il mérite de faire l'objet d'une très large distribution. Mais il faut s'y préparer à l'avance. Avez-vous passé votre commande auprès de votre serviteur au territoire et aux périodiques, pour être sûr de recevoir des exemplaires supplémentaires?

5 Nous devrions également inviter les nouveaux à sortir avec nous dans le champ. Abordons le sujet avec eux dès maintenant. Puis, en avril, efforçons-nous de les sortir au début du mois et plusieurs fois par la suite. En plus du service de maison en maison avec le sermon simplifié et la présentation du périodique, il y a les amis et les parents à qui les nouveaux voudront remettre un exemplaire du numéro spécial. C'est à nous de veiller à ce qu'ils disposent d'une quantité suffisante de ce numéro. Un accroissement de 20 pour cent — notre objectif en avril — représente un total de 18 786 proclamateurs. Nous y arriverons, à condition que nous participions tous au ministère et que nous aidions les nouveaux, car alors Jéhovah bénira nos efforts. Mais avril n'est plus très loin. Aussi, préparons-nous en vue d'une pleine participation aux activités spéciales prévues.

AVIS AUX SERVITEURS A L'ECOLE

1 On a posé la question de savoir combien de points peuvent recevoir la note «B» sur la nouvelle feuille de Conseils oratoires, pour une seule allocution.

2 Dans *Notre Ministère* de novembre 1961, l'article intitulé «Nouvelle feuille de conseils oratoires» suggère, au paragraphe 3, que deux ou trois points au maximum soient traités à la fois. Cette règle n'est pas inflexible mais on accomplira davantage si on se limite au nombre de points que le serviteur peut discuter convenablement en donnant ses conseils et que l'élève peut surveiller à la fois. L'élève et tous les assistants tireront d'autant plus de profit des conseils que ceux-ci seront motivés par des raisons bien précises et expliquées, si possible, à l'aide d'exemples pris dans l'allocution.

3 Il ne faut pas penser qu'il est indispensable de relever une faiblesse sinon l'élève ne tirera aucun profit des conseils donnés. L'approbation, quand elle est bien exprimée et expliquée, est édifiante car tout le monde aura reçu une démonstration de la bonne manière de faire. Du reste, même les élèves avancés qui n'auront reçu que des «B», peuvent travailler les trois points suivants sur la feuille lors de leur prochaine allocution. Peu importe si l'élève a déjà maîtrisé ces points. Le fait de prêter attention à tous les points dans l'ordre indiqué lui permettra non seulement d'éliminer ses faiblesses mais encore de s'améliorer dans tous les domaines de l'art oratoire.

4 Si toutefois un élève a un «point principal à corriger» qui ne figure pas parmi les prochains points à considérer sur la feuille, le serviteur à l'école lui en parlera en particulier pour qu'il puisse commencer à y remédier. Si le serviteur le croit utile, il peut inscrire ce point dans l'espace réservé aux «Points principaux à corriger». Dans un tel cas, il est toujours préférable de conseiller l'élève en particulier, pour ne pas déranger l'ordre des points tels qu'ils sont présentés sur la feuille. Ainsi, chaque élève saura toujours sur quels points il va être conseillé lors de sa prochaine allocution.

5 Le serviteur à l'école et tous les élèves ont des responsabilités. Si lui et eux s'en acquittent fidèlement, l'école tout entière en ressentira les bienfaits.

AVIS

* Les serviteurs d'assemblée devraient déjà avoir passé leur commande de lettres d'invitation à la Commémoration, de feuilles d'invitation pour le discours public spécial et de périodiques (le numéro spécial).

* Les serviteurs d'assemblée demanderont aux serviteurs aux comptes d'écrire sur des fiches de papier le nom et l'adresse de toutes les personnes mentionnées sur les bordereaux d'abonnements, à partir de janvier 1961. Chaque fiche portera également le nom du proclamateur qui a obtenu l'abonnement. Les fiches seront remises aux proclamateurs avant la fin du mois de mars pour que tous les abonnés puissent être invités à la conférence du 8 avril et à la Commémoration.

* Les assemblées qui assisteront à une assemblée de circonscription le 8 avril, entendront le discours public normalement prévu pour de telles réunions et présenteront le discours public spécial le 15 avril.

* Une carte «Rapport de l'activité de la Commémoration» sera envoyée à chaque assemblée avec le relevé de compte du mois de mars. Le serviteur d'assemblée voudra bien s'assurer que cette carte est bien remplie et l'envoyer à la Société immédiatement après la Commémoration, le 17 avril. Les assemblées visitées cette semaine-là par le serviteur de circonscription, tiendront le mercredi soir leur école du ministère et leur réunion de service.

* L'OFFRE DE MAI ET DE JUIN: *Du paradis perdu au paradis reconquis* pour la contribution volontaire de 3,75 NF. Calculez vos besoins et passez votre commande de bonne heure.

* Les assemblées sont priées d'envoyer leurs commandes et paiements dans les premiers jours de chaque mois, de sorte qu'ils soient au bureau le 10 au plus tard.

* Voir les modifications importantes sous le titre «Etudes bibliques du dimanche».

* PUBLICATIONS EPUISEES: *Du Paradis* (en allemand et en italien); *Voici, je fais...* (portugais); *Quand Dieu annoncera...* (allemand).

* PUBLICATIONS A NOUVEAU EN STOCK: *Le Royaume s'est approché...* (allemand); Bible *Luzzi* (italien).

* NOUVELLES PUBLICATIONS EN STOCK: *Raisons de croire...* (croate); *Voici, je fais...* (malgache); Concordance Théocratique (allemand); *Le sang, la médecine et la loi de Dieu* (en français et en allemand). *Nota:* Cette brochure n'est pas une brochure de campagne. Elle est destinée à servir seulement aux frères et aux personnes de bonne volonté. Les assemblées n'en commanderont qu'autant d'exemplaires qu'elles ont de proclamateurs et de personnes bien intéressées à la vérité.

* NOUVEAU PRIX DE BIBLE: Bible en polonais, grand format: 8 NF.

* Il reste des Bulletins de l'année 1961, sauf le n° 10. Les assemblées en désirant peuvent passer leur commande.

Présentation DE LA BONNE NOUVELLE

à des catholiques qui n'aiment pas les témoins de Jéhovah

1 Parfois des objections sont soulevées par des catholiques qui sont prévenus contre les témoins de Jéhovah. Leur opposition se fonde souvent sur ce qu'ils ont lu ou entendu à notre sujet mais l'amabilité et le tact peuvent nous fournir l'occasion de leur parler.

2 L'objection est souvent la suivante: «Je suis catholique et cela ne m'intéresse pas.» On peut répondre avec tact: «Je sais qu'en tant que catholique, vous avez beaucoup de respect pour la Bible car le pape vous a exhorté à la lire et à l'étudier constamment. Vous n'ignorez sûrement pas que le pape accorde une indulgence de trois cents jours aux fidèles qui consacrent quinze minutes à la lecture de la Bible. Les témoins de Jéhovah sont, eux aussi, pleinement conscients de la nécessité d'encourager les gens à prendre connaissance de la Bible. C'est pourquoi nous visitons les foyers. Nous estimons qu'il est de notre devoir d'aider notre prochain à mieux connaître Jéhovah Dieu et sa Parole.» (Puis enchaînez avec le sermon.)

3 On a également trouvé qu'il est utile de mentionner aux catholiques pratiquants que le nom Jéhovah est la forme francisée du nom de Dieu, que cette forme se trouve dans les premières éditions de la version de l'abbé Crampon et que les autres versions catholiques contiennent le nom de Dieu sous la forme Yahweh ou Yahvé. Cette explication vous permettra de présenter Esaïe 43:10.

4 Dans des territoires très catholiques, on a utilisé avec succès l'entrée en matière suivante: «Je visite les foyers dans le cadre de l'œuvre chrétienne des témoins de Jéhovah. Vous avez peut-être entendu votre prêtre dire qu'il aimerait voir ses fidèles aller de porte en porte comme le font les témoins de Jéhovah, et certains catholiques ont commencé à le faire. Mais pourquoi, au juste, les témoins de Jéhovah vont-ils de maison en maison visiter des gens qui, comme vous, pratiquent déjà une religion?» (Enchaînez avec le sermon.)

5 Ne vous découragez donc pas quand vous entendez l'objection mentionnée plus haut. Acceptez-la comme une opinion sincère susceptible d'être changée par une présentation persuasive de la vérité. Nous savons que la vie de ces gens dépend de leur acceptation du message. Aidons-les donc avec amour à l'écouter.

RAPPORT DES PROCLAMATEURS JANVIER 1962

	Procl.	H.	V.	E.B.	Pér.
Pion. spéc.	140	143,7	63	8,4	138,2
Pionniers	128	95,4	35,4	3,6	99
Pion. de vac.	28	95,1	37,1	2,9	107
Pr. d'as.	16 819	8,5	3,9	0,5	10,3
Total	17 115				

Conférences publiques: 1 016

Objectif pour 1962: 17 221

QUE S'EST-IL PASSE EN JANVIER?

Le nombre de proclamateurs actifs a été excellent, surtout si l'on tient compte du mauvais temps qu'il y a eu un peu partout dans notre pays. En janvier 1962, nous avons eu 1697 proclamateurs de plus qu'en janvier 1961. C'est un très bon résultat. Bien qu'il y ait eu une baisse en heures, en périodiques et en visites, le nombre des études bibliques a augmenté. Ce nombre est passé de 10 697 en décembre à 10 914 en janvier. C'est excellent! Que tous profitent de toutes les occasions pour commencer des études et les conduire régulièrement.

LA REGULARITE DANS LE MINISTERE

1 Il est nécessaire de veiller à notre régularité dans le ministère. Il est vrai que les serviteurs et conducteurs dans l'assemblée nous apportent leur aide fraternelle; ils nous rappellent même la nécessité de remettre nos rapports, si possible chaque semaine. Mais la responsabilité de veiller à notre régularité dans le ministère nous incombe individuellement. La recommandation inspirée donnée à un chrétien primitif s'applique également à nous: «Prends garde au ministère que tu as reçu dans le Seigneur, afin de le bien remplir.» — Col. 4:17.

2 Si nous prenons garde au ministère, nous devons être un proclamateur régulier dans le service. Celui qui prend garde à son ministère se montre assidu au service, mois après mois, semaine après semaine, et il remet régulièrement son rapport d'activité. Celui qui est sorti dans le champ et qui a remis un rapport pendant six mois consécutifs est considéré comme un proclamateur assidu au service; c'est un proclamateur régulier.

3 Celui qui s'est voué à Jéhovah pour faire sa volonté a consenti à accepter un ministère. L'organisation de Jéhovah nous recommande de remplir ce ministère en allant régulièrement dans le champ du Seigneur. La Parole de Dieu nous donne le conseil suivant: «Assurez-vous des choses les plus importantes.» Pour un chrétien, la chose la plus importante est le ministère. — Phil. 1:10.

4 Que chaque proclamateur soit un proclamateur assidu au service. Chaque mois prenez garde à votre ministère. Veillez-y constamment, ne manquez jamais d'aller régulièrement dans le service et de remettre votre rapport de service. Vous en retirerez d'abondantes bénédictions.

NOUVELLES BREVES

* Les rapports pour décembre, bien qu'incomplets, révèlent que plus de 924 000 proclamateurs ont participé au ministère et qu'ils ont conduit plus de 625 000 études bibliques à domicile.

* Assistance record à l'assemblée des témoins de Jéhovah tenue en décembre à Sao Paulo, Brésil. Assistance le dimanche 48 094; 1269 baptêmes.

* A l'assemblée de district de cinq jours qui eut lieu au mois de décembre en Uruguay, il y eut une assistance record le dimanche de 2324 personnes. L'immersion a été télévisée pour la première fois.

* Au moment de la grande avalanche qui ravagea dernièrement une région du Pérou, tous nos frères étaient à Lima assistant à une assemblée. Il n'y eut donc pas de victimes parmi eux.

ASSEMBLEES DE DISTRICT DES MINISTRES COURAGEUX

Voici les lieux et les dates des assemblées de district de 1962:

LILLE et BORDEAUX: du 3 au 5 août

MARSEILLE et STRASBOURG: du 10 au 12 août (ces deux endroits sont à confirmer.)

NANTES et SAINT-ETIENNE: du 17 au 19 août

PARIS: du 24 au 26 août

Des informations complémentaires sur ces assemblées seront données dans les prochains mois. Mais d'ores et déjà les proclamateurs sont invités à prendre leurs dispositions pour assister à l'une de ces assemblées.

ETUDES BIBLIQUES DU DIMANCHE

MODIFICATIONS IMPORTANTES: Comme le Bulletin n° 5 contient un article sur «Le Repas du Seigneur» on étudiera cet article avant le 17 avril, date de la Commémoration. Cela amène la modification suivante: le dimanche 1er avril on étudiera l'article «La fidélité», dans le Bulletin n° 2, paragraphes 1 à 31; le dimanche 8 avril ce sera l'article «Le Repas du Seigneur», dans le Bulletin n° 5, paragraphes 1 à 21; le dimanche 15 avril on étudiera la suite de cet article, paragraphes 22 à 45. Tandis que le dimanche 22 avril on reprendra le Bulletin n° 2 sur «La fidélité» paragraphes 32 à 61.

NOTA: Le Bulletin n° 5 sera envoyé aux assemblées en même temps que le n° 4 avec les commandes de mars. Les surveillants veilleront à ce qu'il soit remis aux proclamateurs au plus tôt.

Aidez autrui à «saisir la vie véritable». Faites des visites.